

Automatisation et gestion centralisée des Systèmes de Bâtiments : parcours de formation (18 à 29 ans)

RÉF | 8356

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Les techniques spéciales évoluent avec la PEB (performance énergétique des bâtiments), moins de consommations énergétiques et plus de confort pour les occupants ! Cette formation apprend à maîtriser les changements et à faire les bons choix de base (au niveau des câbles, de la connectique et des protocoles).

Programme

- Impact de la motorisation sur la PEB et explication d'un certificat
- Automatisation des bâtiments
- Initiation aux produits énergétiquement performants et aux produits motorisés
- Bases d'électricité et Règlement Général des Installations Electriques (RGIE)
- Information sur les réseaux, découverte des avantages et limitations d'un protocole sans fil
- Initiation au réglage des moteurs câblés (et sans fils) et aux protocoles domotiques avec un système de gestion d'un bâtiment
- Initiation au système HVAC, à l'importance de l'utilisateur final d'un bâtiment et aux notions de confort pour un utilisateur
- Découverte des principes de base dans la pose d'un système de ventilation mécanique contrôlée
- CV et coaching emploi

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

| | |
|----------------|---|
| Durée | 10 jours |
| Horaire | en journée 8h00-16h00 temps plein |
| Début | Du 22/11/2021 au 07/12/20201 une fois par an |
| Coût | Gratuit |

CONDITION D'ADMISSION

| | |
|---------------------------------|--|
| Prérequis administratifs | Etre chercheur d'emploi. Avoir entre 18 et 29 ans. - Possédant un diplôme ou suivi une formation ou ayant une expérience dans les techniques spéciales (électricité, chauffage, électromécanique...) - Etre domicilié en Région de Bruxelles-Capitale. |
| Remarques | La formation aura principalement lieu au CDR Construction (Avenue François Malherbe 42, 1070 Anderlecht) et au VDAB (Chaussée de Mons 1440, 1070 Anderlecht). |

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

| | |
|-----------------------------------|---|
| Pour s'informer uniquement | Contactez le CDR Construction (tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h) soit : - par téléphone : 02 528 88 88 - par mail : info@cdr-brc.be |
|-----------------------------------|---|

| | |
|------------------|--|
| Organisme | CDR construction Av François Malherbe 42 1070 Bruxelles Tél: 02/528 88 88 http://www.cdr-brc.be |
|------------------|--|